

Lettre aux parents d'élèves :

Accompagnement des enfants handicapés dans les classes : Peut-on accepter un retour en arrière en Seine-Saint-Denis ?

Les «Aides à la Vie Scolaire» (AVS) accompagnent les enfants handicapés dans les classes. Elles et ils ont des contrats «CUI» qui ne peuvent durer plus de deux ans.

Depuis septembre 2016, ces personnels pouvaient être recrutés sur des nouveaux contrats «AESH», plus intéressants : les contrats AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) peuvent durer 6 ans, puis devenir des CDI. **C'est positif pour ces personnels comme pour les enfants handicapés qui ne changeront plus d'AVS tous les deux ans !**

Mais les crédits attribués à la Seine-Saint-Denis pour cette année scolaire 2016/2017 sont déjà épuisés. Depuis le 28 février 2017, tous les CUI qui termineront leur contrat ne seront plus recrutés comme AESH, et seront renvoyés au chômage. Ces Aides à la Vie Scolaire ont pourtant 2 ans d'expérience de terrain, et une formation théorique qui se déroule en ce moment. Pourquoi recruter de nouveaux CUI sans expérience, et tout reprendre à zéro, alors que plus de 100 AVS sont prêts à devenir AESH ? C'est un gâchis à tous les niveaux, humain d'abord, pour les personnels concernés comme pour les enfants qu'ils accompagnent, mais aussi en terme de formation, de pérennisation progressive de ces emplois, etc.

Les enfants ne doivent pas subir cette situation.

Cette décision est injuste et démobilisatrice pour toute la communauté éducative. Avec les AVS, les enseignants et les directeurs-trices des écoles, mobilisons-nous tous ensemble, pour dire NON au gâchis et à la régression.

En réagissant maintenant, nous pouvons obtenir le complément en «crédits AESH» dont la Seine-Saint-Denis a besoin : tous les CUI doivent pouvoir candidater sur un poste d'AESH !

**Participez au rassemblement :
TOU-TES à la DSDEN,**

8 rue Claude Bernard à Bobigny,

le jeudi 30 mars de 11 h 45 à 13 h 45 !

C'est maintenant que nous pouvons agir et refuser le retour en arrière.

Tous ensemble, gagnons une dotation complémentaire

en postes d'AESH pour la Seine-Saint-Denis,

afin que le recrutement des AESH

reprenne sans délai.

Lettre aux parents d'élèves :

Accompagnement des enfants handicapés dans les classes : Peut-on accepter un retour en arrière en Seine-Saint-Denis ?

Les «Aides à la Vie Scolaire» (AVS) accompagnent les enfants handicapés dans les classes. Elles et ils ont des contrats «CUI» qui ne peuvent durer plus de deux ans.

Depuis septembre 2016, ces personnels pouvaient être recrutés sur des nouveaux contrats «AESH», plus intéressants : les contrats AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) peuvent durer 6 ans, puis devenir des CDI. **C'est positif pour ces personnels comme pour les enfants handicapés qui ne changeront plus d'AVS tous les deux ans !**

Mais les crédits attribués à la Seine-Saint-Denis pour cette année scolaire 2016/2017 sont déjà épuisés. Depuis le 28 février 2017, tous les CUI qui termineront leur contrat ne seront plus recrutés comme AESH, et seront renvoyés au chômage. Ces Aides à la Vie Scolaire ont pourtant 2 ans d'expérience de terrain, et une formation théorique qui se déroule en ce moment. Pourquoi recruter de nouveaux CUI sans expérience, et tout reprendre à zéro, alors que plus de 100 AVS sont prêts à devenir AESH ? C'est un gâchis à tous les niveaux, humain d'abord, pour les personnels concernés comme pour les enfants qu'ils accompagnent, mais aussi en terme de formation, de pérennisation progressive de ces emplois, etc.

Les enfants ne doivent pas subir cette situation.

Cette décision est injuste et démobilisatrice pour toute la communauté éducative. Avec les AVS, les enseignants et les directeurs-trices des écoles, mobilisons-nous tous ensemble, pour dire NON au gâchis et à la régression.

En réagissant maintenant, nous pouvons obtenir le complément en «crédits AESH» dont la Seine-Saint-Denis a besoin : tous les CUI doivent pouvoir candidater sur un poste d'AESH !

**Participez au rassemblement :
TOU-TES à la DSDEN,**

8 rue Claude Bernard à Bobigny,

le jeudi 30 mars de 11 h 45 à 13 h 45 !

C'est maintenant que nous pouvons agir et refuser le retour en arrière.

Tous ensemble, gagnons une dotation complémentaire

en postes d'AESH pour la Seine-Saint-Denis,

afin que le recrutement des AESH

reprenne sans délai.